



Commune de Chevroux
Commission des finances
Route du Village 5
1545 Chevroux

Chevroux, le 19 juin 2023

Rapport de la Commission des finances

Préavis Municipal N° 01/2023

« Adhésion à l'AISTBV (Association Intercommunale Service Technique Broye Vaudoise) »

Au Conseil général

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances, composée de Messieurs Bonny Jean-David, Bonny Jean-Luc, Bonny Alexandre, Lüthi Roland et Marcel Gut-Lacôte, s'est réunie pour examiner le présent préavis. De plus, lors d'une séance avec la Municipalité accompagnée par notre Boursier, la Commission a obtenu des réponses à toutes ses questions.

Situation initiale : ces dernières années, les prescriptions et dispositions réglementaires et légales à respecter en matière de demandes de permis de construire et de contrôles sont devenues de plus en plus complexes et les conséquences de leur non-respect de plus en plus graves.

Il n'est plus possible pour des organes non professionnels ou des personnes de milice de traiter correctement et définitivement de tels dossiers avec un investissement raisonnable sans risque d'être confrontés à des sanctions juridiques ou à des recours.

Avec une adhésion de la commune de Chevroux à l'Association Intercommunale Service Technique Broye Vaudoise (AISTBV), ces tâches seraient prises en charge de manière professionnelle par l'AISTBV, sans que la commune n'abandonne la responsabilité des dossiers.

Les coûts effectifs, appelés « montant consacré estimé » sous point 7- Répartition financière, seraient répercutés sur le demandeur, comme c'est le cas aujourd'hui.

Les coûts fixes de 10'547 CHF seraient sans comparaison avec les économies directes et indirectes réalisées par la commune. A cela s'ajouterait une haute certitude de gestion adéquate des dossiers dès les premiers traitements, qu'ils ne nécessiteraient pas de traitement supplémentaire et que les recours coûteux pour cause de vices de forme seraient très improbables.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous demande à l'unanimité, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis N° 01/2023 tel que présenté.

Chevroux, le 19 juin 2023
Pour la Commission

Rapporteur :
Marcel Gut-Lacôte

Membres :
Bonny Jean-David, Bonny Jean-Luc,
Bonny Alexandre, Lüthi Roland, Marcel
Gut-Lacôte



BONNY Alexandre



BONNY Jean-Luc



BONNY Jean-David



GUT-LACÔTE Marcel



LÜTHI Roland